

**Relations internationales**

**REF : DVARI2012036**

**Signataire : CS/CR**

Séance du Conseil Municipal du 22/11/2012

RAPPORTEURS : Jacques SALVATOR / C. RATZEL-TOGO / A. HAFIDI

**OBJET : Charte des relations et de l'action à l'international et Plan d'actions  
2013/2014**

**EXPOSE :**

Le Conseil municipal extraordinaire (CME) sur les actions et relations Internationales du 22 novembre 2012 s'inscrit dans la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI). Dynamique d'envergure nationale, la SSI est le rendez-vous annuel de la sensibilisation à la Solidarité internationale et de la valorisation des acteurs locaux en tant qu'acteurs du développement local, en France et dans le monde.

La tenue d'un CME dédié aux Relations Internationales est née de la volonté municipale d'ouvrir un espace d'interpellation citoyenne, ayant pour objet d'associer les Albertivillariens à la définition de nos valeurs et des relations qui nous lient avec le Monde.

Les Actes du CME seront la contribution d'Aubervilliers aux Assises du développement et de la solidarité internationale, pilotées par le Ministre du Développement, Pascal Canfin, sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, de novembre 2012 à mars 2013.

Ce CME est une opportunité pour présenter aux Albertivillariens l'action extérieure de la municipalité. Quelles sont les orientations données à cette politique ? Quelles ont été les actions réalisées ? Les actions en cours ? Et quelles seront les nouvelles perspectives pour 2013-2014 ?

A l'occasion du CME, est proposée une feuille de route présentant les futurs partenariats et les actions à renforcer ou à ouvrir.

Ce CME s'inscrit dans le premier axe stratégique de la municipalité en matière de relations internationales qui vise à mieux impliquer la population, les acteurs locaux et les services, dans les actions<sup>1</sup>.

Tenant compte de la réalité de notre population, l'action internationale de la ville est à rapprocher de l'enjeu majeur que représente l'apport des étrangers à Aubervilliers et le défi de leur intégration harmonieuse. Elle est dans ce sens fortement reliée à la politique sociale et au désir d'un « mieux vivre ensemble » sur notre territoire, mais aussi à sa requalification et développement économique.

Neuf délibérations sont inscrites à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal extraordinaire :  
Deux d'ordre général :

---

<sup>1</sup> Cf. Projet d'Action Municipale 2012 de la Mairie d'Aubervilliers.

- ❖ Approbation d'une Charte des relations et de l'action à l'international
- ❖ Plan d'actions pour 2013-2014, dont la création d'un Réseau des partenaires d'Aubervilliers dans le monde

Sept autres illustrant la diversité des engagements et des politiques municipales :

- ❖ Envoi d'une délégation en Algérie et validation d'un contrat de coopération avec la Commune de Bouzeguene
- ❖ Attribution d'une subvention à l'association « Bouzeguene – Europe ».
- ❖ Validation d'un contrat de coopération avec la Ville de YiWu, Province du Zhejiang, en Chine
- ❖ Validation d'un contrat de coopération avec la Ville de YueQing, Province du Zhejiang, en Chine
- ❖ Participation à une visite d'étude économique en Chine et validation d'un contrat de coopération avec la Ville de XiangYang, dans la Province de Hubei, en Chine
- ❖ Acceptation d'une subvention accordée par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration pour un projet d'électrification dans le cadre du jumelage avec Bouilly (Mauritanie)
- ❖ Acceptation d'une subvention accordée par le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) dans le cadre du dispositif Coup de Pouce pour l'organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2012036

Signataire : CS/CR

**OBJET : Charte des relations et de l'action à l'international et Plan d'actions 2013/2014**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'intérêt que la ville d'Aubervilliers porte à la mise en valeur de la diversité des origines de sa population, aux relations au monde qui en ressortent et à une action à l'international à la hauteur de cette dynamique ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ADOpte** une Charte des relations et de l'action à l'international,

**APPROUVE** le plan d'actions pour 2013-2014, dont la création d'un Réseau des partenaires d'Aubervilliers dans le monde.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 30/11/2012

Publié le : 23/11/2012

Certifié exécutoire le : 30/11/2012

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué